



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## Universitätsbibliothek Paderborn

### Œuvres D'Architecture

Scamozzi, Vincenzo

Paris, 1764

Des plafonds, des corniches, & des voûtes.

**urn:nbn:de:hbz:466:1-35944**

linteau du chambranle : l'autre depuis le dessous de la corniche jusqu'à l'endroit où tombe la croffette. Leur largeur doit être des trois cinquièmes de celle du chambranle, lequel a la même largeur que les membres de la corniche depuis le dessous du larmier, c'est-à-dire, qu'il a la moitié de cette même corniche. Les volutes d'en haut auront autant de largeur que la frise a de hauteur : celles d'en bas doivent répondre à l'excédent de la croffette au dessous du linbeau. Les feuilles qu'on met au dessous des consoles ont la même largeur que ces consoles, & sont aussi longues que la volute d'en haut. La feuille de chêne convient plus que toute autre à cet ornement.

---

## C H A P I T R E V.

*Des plafonds, des corniches, & des voûtes.*

A P R È S avoir parlé des Ordres d'Architecture dans le Livre précédent, il semble nécessaire de dire ici quelque chose des plafonds & des lambris, d'autant qu'ils forment une des parties les plus essentielles du corps d'un édifice, & qu'ils contribuent considérablement à la décoration des dedans, lorsqu'ils sont traités avec goût & jugement. Comme la plupart des plafonds chez les Anciens étoient de bois, il n'en reste plus aucun vestige, ainsi nous ne pouvons en juger que par les écrits de *Viruve*, & des autres Auteurs qui ont fait la description des édifices Antiques ; tout ce qu'ils ont pu nous en apprendre, c'est que ces plafonds étoient construits ordinairement de bois précieux, & d'ouvrage de marqueterie fort ri-

che, par la diversité des bois de différente couleur, de l'ivoire & des nacres de perles, & par les compartimens dont ils étoient composés. Il y en avoit quelques-uns qui étoient revêtus de lames de bronze, ou qui étoient formés entierement de cette matiere, tel que le plafond du portique du Panthéon, qui n'existe plus.

Ces fortes de plafonds conviennent fort aux portiques, salons, & grandes pieces, où la hauteur du plancher procure assez d'éloignement pour les voir d'une distance raisonnable; car pour les petites pieces, qui dépendent des grandes, il y faut le moins de relief qu'il est possible. On doit observer à ces plafonds les proportions, lesquelles consistent dans la régularité des compartimens dont les cadres doivent répondre aux vuides des murs, comme aux fenêtres & aux portes, ce qu'il est facile de régler par le moyen des poutres. Dans les grandes pieces, il faut de grandes parties, & particulièrement une qui en marque le milieu, & qui se distingue des autres par sa forme. Par exemple elle doit être ronde ou octogone pour les pieces quarrées, & ovale pour celles qui sont longues. Les renfoncemens peuvent être ornés de rosos tombant en pendentifs, lesquels ne doivent point excéder l'arrasement des principales poutres.

Les corniches ou entablemens doivent être tellement proportionnés que leur profil, qui est ordinairement fort riche, ait la même hauteur que s'il y avoit un Ordre au dessous, dans le cas où il n'y auroit point d'Ordres de colonnes, parce qu'alors on est assuré que la corniche ne sera ni trop forte ni trop foible, quand elle sera élevée à la même hauteur de l'Ordre qu'elle doit couronner. Les frises

peuvent recevoir de grands ornemens en cet endroit, pourvu qu'ils soient convenables aux lieux & au genre de bâtiment : c'est ce que j'ai pratiqué fort à propos dans les salles de la Procuracie de saint *Marc*, où j'ai introduit les portraits & les armes des personages illustres qui ont rendu quelque service éclatant à la République.

Outre les plafonds des appartemens, il y a encore ceux des portiques, tels que celui de l'arc des Cathécumenes, ou comme il y en avoit au septizone de *Severe*, & à plusieurs autres édifices. Les Anciens étoient curieux, dans leurs grottes & dans leurs salles de bains, de les orner d'ouvrages de mosaïque, de nacre de perle, & autres matieres rares. Ils y mêloient des grotesques, qui sont des figures chimériques, dont il reste encore quelques peintures Antiques, & dont l'usage a été renouvelé dans le siècle passé.

Pour les compartimens des voûtes, il en reste encore de beaux fragmens dans les édifices antiques, tels que sont ceux du Panthéon, du temple de la Paix, des deux petits temples derriere sainte *Françoise*; celles des thermes de *Diocletien*, de *Titus*, d'*Antonin*, & de plusieurs autres, où l'on remarque encore qu'il y avoit autrefois des lames & des ornemens de bronze attachés. Leur proportion doit répondre à la grandeur & à la capacité du lieu qu'elles couvrent; elles se font ou en plein ceintre ou surbaissées, & leurs compartimens doivent être plutôt renfoncés que saillans, parce que tout ce qui excède les bandeaux des arcs rend la voûte pesante & désagréable à la vue.

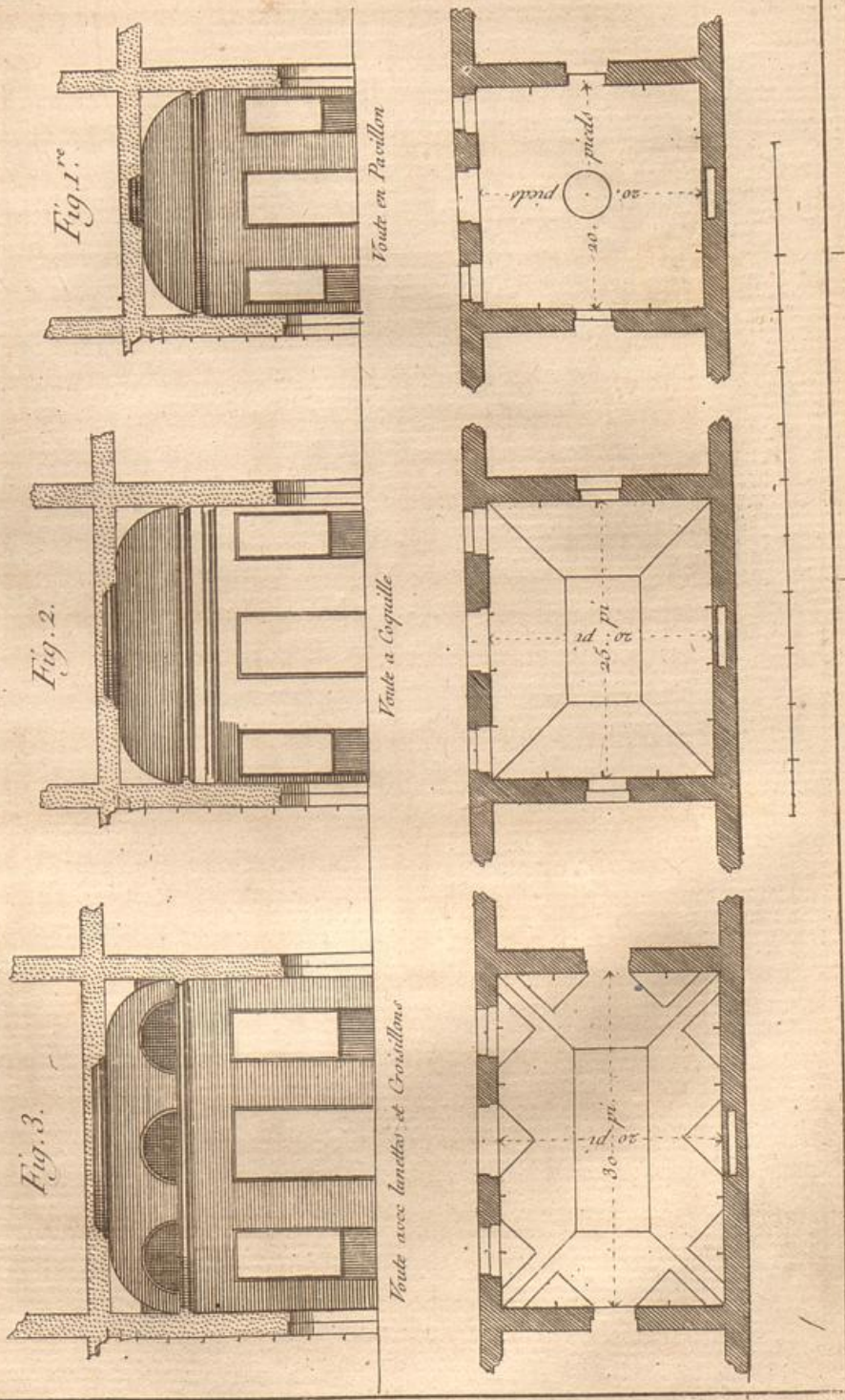
Il faut que la hauteur des voûtes soit proportionnée à la grandeur du lieu : on y mettra peu d'orne-

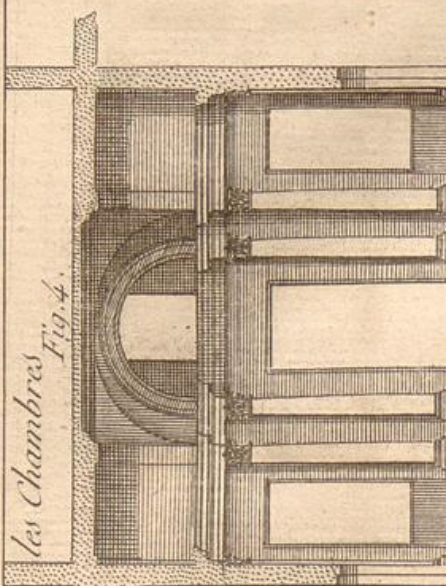
mens, mais toujours de grande maniere, c'est-à-dire qu'il faut aux grandes pieces de grands compartimens, & de plus petites parties aux petites. Les corniches ne doivent pas non plus avoir trop de faillie pour ne point trop cacher les voûtes : ce retranchement de faillie doit se prendre un peu sur chaque moulure en particulier. En un mot il faut éviter la confusion dans les ornemens, & faire enforte que le mélange de la peinture & de la sculpture soit fait si à propos, qu'au premier coup d'œil l'esprit demeure frappé de la beauté de la composition. Or cette espece d'enchantement vient de la belle proportion qu'un ornement conserve avec un autre, ce qui fait que le fort ne détruit point le foible. A l'égard des couleurs dont on peut orner les cadres, le blanc avec quelques filets d'or ou de bronze est ce qui convient le mieux ; on placera des sujets d'histoire dans les panneaux.

Pour régler la proportion que l'on doit donner aux entablemens qui portent des plafonds, s'il n'y a qu'un architrave ou une imposte, on lui donnera la seizieme partie de la hauteur depuis le plancher d'en bas jusque sous le plafond. Mais si l'étendue du lieu permet d'y mettre une corniche, soit avec des modillons ou sans cet ornement, on pourra lui donner alors la treizieme partie & demie de cette hauteur. Si l'on y ajoute une frise, on lui donnera une partie des huit & demi qui forment l'entablement au dessus des portes, sous les colonnades des Ordres : alors cette corniche sera architravée, & l'on mettra seulement deux fascés à la frise. Enfin, si l'entablement tout entier peut y être placé, on lui donnera la sixieme partie de toute la hauteur depuis le plancher jusque sous le plafond, comme s'il y avoit un Ordre au dessous.

CHAPITRE

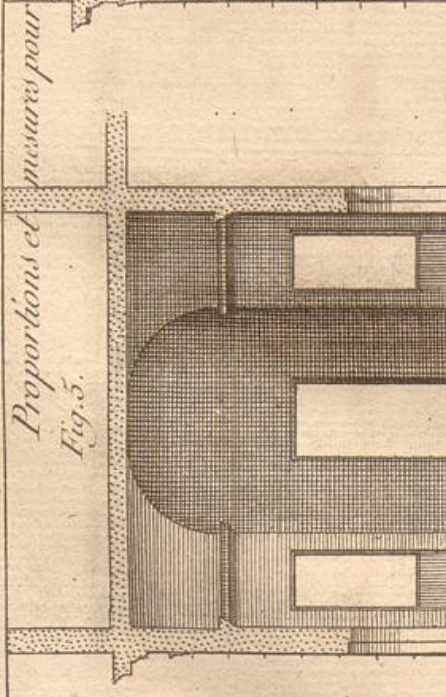
*Proportions et mesures pour les Chambres.*





les Chambres Fig. 4.

Voute en dôme en croisée avec Balcon



Proportions et mesures pour Fig. 5.

Voute croisée et en Berceau

